



Quelques principes

Vos micros sont désactivés par défaut à votre arrivée dans la réunion.

Vous pourrez réagir aux contenus proposés via l'espace de Discussion.

Pour rappel, **l'espace de Discussion est visible par tous**, merci d'y respecter les règles de courtoisie et de politesse habituelles.



Si vous perdez la connexion

- **Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez vous via le même lien**
- **Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez essayer de vous connecter par téléphone au numéro joint sur l'invitation à la Conférence**
- **Si rien ne fonctionne, vous pouvez contacter Solenn Desvignes:**
solenn.desvignes@grouperougevif.fr /
01 86 90 00 53



Conférence du Vexin

Séance 2

Leviers de réussite et solutions partagées vers 2040

Christian Broudin - VEXIN 15 - Entre Chérence et Chaussy

Un nouveau projet de territoire à construire ensemble, horizon 2040

Jeudi 11 février 2021 / 18h30-20h00

ACCUEIL

M. Benjamin DEMAILLY
Président du PNR

Mme Agnès LANTHIER
Directrice du PNR



1. Introduction

2. Discussion ouverte – Leviers de réussite et solutions partagées pour la mise en œuvre du projet de territoire

- Partage des retours du questionnaire « Consolidons notre projet de territoire »
- Discussion

3. Conclusion – Vers un horizon commun

Clôture de la Conférence et de la concertation



Questionnaire “Consolidons notre projet de territoire”

Vision générale



Un questionnaire réflexif



Questionnaire de réflexion individuelle
autour de 4 grandes thématiques

Ouvert jusqu'au 09 février 12h00



Prioriser individuellement les pistes de solutions les plus souhaitables pour le territoire



Mise en débat collective en séance 2 pour identifier les pistes de solutions communes

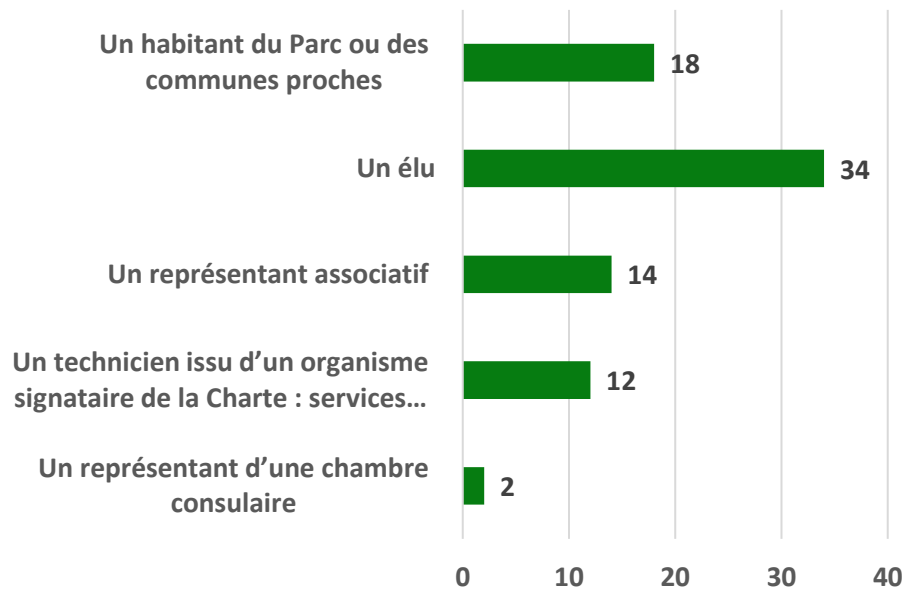


Les répondants

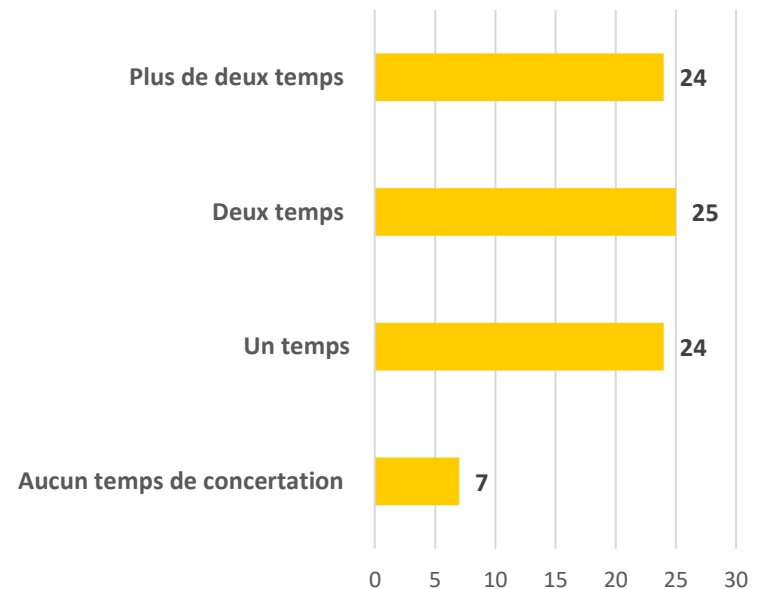


80 réponses

Profil des répondants



Participation à des temps de concertation



Constats généraux

Sur les répondants

- Une forte mobilisation sur un temps limité
- Des contributions principalement citoyennes et associatives (**40 % des répondants**) ; et d'élus (**42%**)
- Les techniciens et représentants de chambres sont moins représentés

Sur les sujets complémentaires de réponse

- **28** commentaires complémentaires
- Des manques soulignés dans les dilemmes : travailler et se déplacer
- Des propositions d'actions diverses




Mise en débat “Horizon 2040”

Leviers de réussite et solutions partagées

Thème par thème



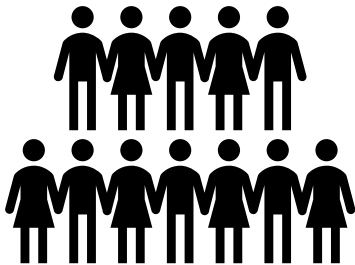
Modalités de discussion

 4*15 mn

DÉBAT MOUVANT NUMÉRIQUE

- **Votez pour votre avis concernant la question posée** – individuellement
- **La parole sera passée à 2 ou 3 représentants de chaque groupe** pour partager leur avis

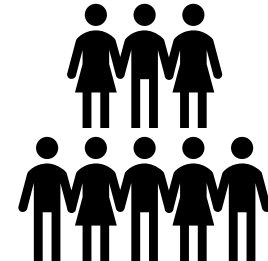
Très en accord



Moyennement en accord



Pas en accord



1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES OBJECTIFS POUR LE DÉVELOPPEMENT



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
du Vexin français

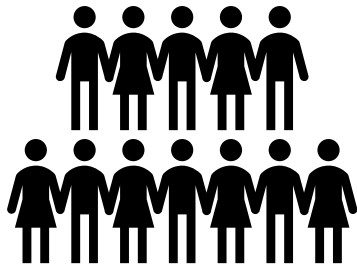
Vue sur les réponses

- **Le DILEMME : Quelles solutions pour travailler à l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » ?**

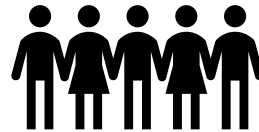
	CHOIX	PRIORITE
Privilégier le réemploi et la restauration des bâtiments et installations déjà existants, identifier des friches industrielles à reconvertir pour de nouveaux usages bâtis	39 % 73 réponses	1 (45%)
Pour aller plus loin, dés-artificialiser : promouvoir la désimperméabilisation en milieu urbain (retrait de l'asphalte, végétalisation ...) voire des renaturations d'espaces à la suite d'une activité humaine ayant entraîné l'occupation du sol (carrières, activités industrielles...)	25% 46 réponses	4 (2%)
Privilégier la réduction des zones à urbaniser dans chaque commune du Parc afin de limiter les possibilités de construction hors des zones déjà bâties (zones blanches dans le Plan de Parc, à adapter dans les documents d'urbanisme)	24% 45 réponses	2 (44%)
Mettre en avant le principe d'une « densification patrimoniale » : (investir et développer les espaces dits « peu denses » c'est à dire les espaces de types en prenant pour référence la densité observée dans les hameaux, villages, bourgs et villes historiques afin de s'inscrire dans les formes d'aménagement existantes)Privilégier le réemploi et la restauration des bâtiments et installations déjà existants, identifier des friches industrielles à reconvertir pour de nouveaux usages bâtis	11 % 22 réponses	3 (7%)

Discussion

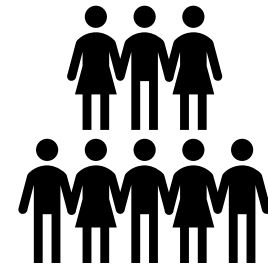
Très en accord



Moyennement en accord



Pas en accord



2. LES VISAGES DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN SUR LE TERRITOIRE DU VEXIN



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
du Vexin français

Vue sur les réponses

- Le DILEMME : Comment envisager l'agriculture de demain dans le Vexin ?**

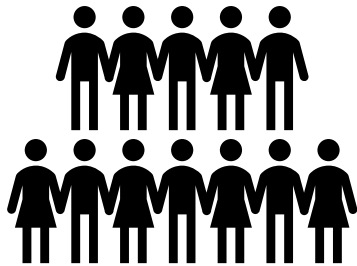
	CHOIX
<p>Une transformation en profondeur du modèle agricole vexinois est attendue d'ici à l'horizon 2040 avec un impact visible sur le paysage, l'environnement et les productions, notamment via une diminution de la taille des parcelles, une baisse des grandes cultures pour privilégier d'autres modèles (maraîchage, polyculture-élevage...), des modes de culture respectueux du vivant et ambitieux (Bio majoritairement), le tout favorisant une consommation saine et locale</p>	<p>54 % 43 réponses</p>
<p>Il faut se donner les moyens d'être plus ambitieux qu'actuellement en encourageant fortement les pratiques culturales les plus respectueuses du sol, de la santé et de l'environnement plutôt que les pratiques conventionnelles, tout en sachant qu'une transition agricole n'est pas réalisable d'ici 20 ans</p>	<p>23 % 18 réponses</p>

- Quelle place pour le PNR sur ces questions ?**

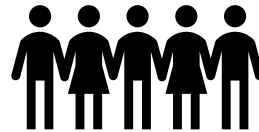
	CHOIX
<p>Tous les acteurs du territoire devront créer ensemble l'agriculture de demain (le Parc, les agriculteurs, la chambre d'agriculture, les consommateurs, les autres collectivités territoriales...) et le Parc peut-être le chef de file de la promotion d'une agriculture alternative sur le territoire</p>	<p>58 % 46 réponses</p>
<p>Le Parc devrait s'engager plus fortement qu'actuellement sur le territoire dans l'accompagnement, la promotion et la valorisation de pratiques agricoles favorables à l'environnement, en priorité par rapport aux autres pratiques agricoles existantes, et de concert avec les autres acteurs du territoire</p>	<p>25 % 20 réponses</p>

Discussion

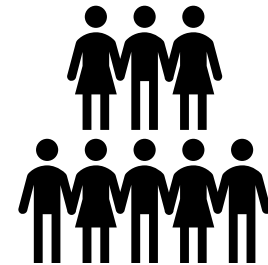
Très en accord



Moyennement en accord



Pas en accord



3. LES PAYSAGES, LES PATRIMOINES, L'ÉNERGIE



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
du Vexin français

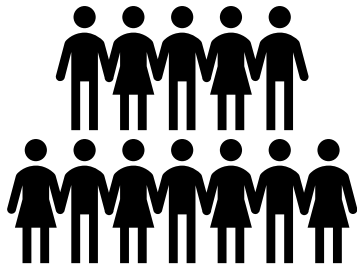
Vue sur les réponses

- **Le DILEMME : Comment concilier les objectifs énergétiques et la protection du patrimoine ?**

	CHOIX	PRIORITE
Il faut trouver un équilibre entre ces deux objectifs, en convenant de solutions innovantes et alternatives définies clairement en concertation entre les services de l'Etat (relevant à parité de l'environnement et du patrimoine) et le Parc	54 % 62 réponses	1 (50%)
Les incompréhensions des particuliers viennent surtout de l'inexistence de règles clairement définies et du positionnement ressenti comme aléatoire des services du patrimoine. Il faut en priorité définir des principes et prescriptions communs entre les services, et pouvoir en informer les habitants et collectivités (diffuser des guides par exemple)	27% 31 réponses	3 (15%)
Il faut donner la priorité à la conservation des paysages et des patrimoines par rapport à la transition énergétique, et donc favoriser les projets plus esthétiques et mieux intégrés dans l'existant, quitte à empêcher le développement des ENR ou architectures bioclimatiques	10% 12 réponses	2 (28%)
Il faut donner la priorité à la transition énergétique par rapport à la préservation des paysages ou du patrimoine, quitte à trouver des formes architecturales nouvelles et innovantes et modifier sensiblement les paysages	9 % 10 réponses	4 (6%)

Discussion

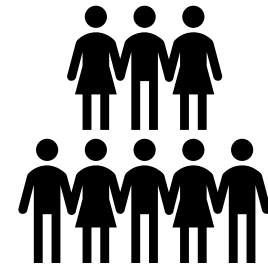
Très en accord



Moyennement en accord



Pas en accord



4. LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA VIE DU PARC



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Vue sur les réponses

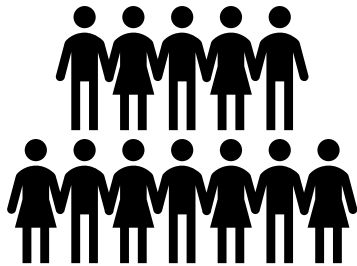
- **Le DILEMME : faut-il faire évoluer le système de participation des acteurs du territoire dans la vie quotidienne du Parc ?**

	CHOIX
Il ne faut pas forcément faire évoluer le système décisionnel, mais il serait bien de créer une nouvelle instance de type Conseil associatif et citoyen ou Conseil de développement, qui réunirait l'ensemble des partenaires du Parc (acteurs économiques, associatifs) en y ajoutant des habitants intéressés ; ou bien un système d'ambassadeurs du Parc qui peut inclure des habitants.	38% 30 réponses
Oui, il faut faire évoluer le système de participation des acteurs du territoire, tant au niveau de la gouvernance (participation aux instances décisionnelles) que de la contribution aux missions du Parc	29% 23 réponses
Il ne faut pas forcément faire évoluer le système décisionnel, en revanche la participation citoyenne pourrait être renforcée en termes d'apport de connaissances au Parc (les habitants et associations partagent leur savoir, participent à certains travaux de recherche et missions du Parc de manière ponctuelle sur sollicitation du Parc)	25% 20 réponses
Non, le Parc fonctionne bien actuellement, avec d'un côté les instances de décision, de l'autre des instances de partage consultatif (commissions thématiques, CAP Vexin). Les habitants peuvent participer aux activités proposées par le Parc et c'est suffisant.	9% 7 réponses

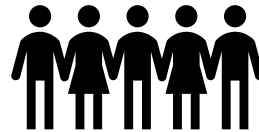


Discussion

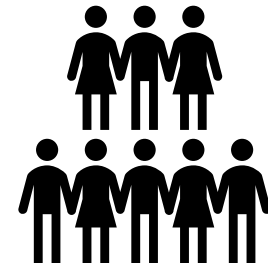
Très en accord



Moyennement en accord



Pas en accord



Conclusion

Vers un horizon commun

M. Benjamin DEMAILLY
Président du PNR



Le projet de Charte

DÉFI N°1

RENFORCER LE VIVRE ET LE
FAIRE ENSEMBLE POUR UN
TERRITOIRE DE PROJETS
PARTAGÉS

DÉFI N°2

PROTÉGER ET RESTAURER
LE VIVANT ET PRÉSERVER
LES PATRIMOINES

DÉFI N°3

PROMOUVOIR LA
SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE
ET LA NEUTRALITÉ
CARBONE FACE AU
CHANGEMENT ET DANS
UN CONTEXTE DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉFI N°4

ASSURER LE
DÉVELOPPEMENT D'UN
TERRITOIRE DYNAMIQUE,
ATTRACTIF ET RELIÉ

Conférence du Vexin

Merci de votre implication!

Christian Broudin - VEXIN 15 - Entre Chèrence et Chaussy

Un nouveau projet de territoire à construire ensemble, horizon 2040

Judi 11 février 2021 / 18h30-20h00